

Onze idées pour épauler les entreprises

Crise covid-19: la Chambre de Commerce présente un arsenal de mesures supplémentaires

LUXEMBOURG Alors que les analyses de l'impact de la crise covid-19 sur le tissu socio-économique vont en s'assombrissant, l'assemblée plénière de la Chambre de Commerce a planché jeudi sur les perspectives des entreprises. Si elle salue les efforts du Gouvernement jusqu'ici, l'institution présidée par Luc Frieden doute cependant qu'elles soient suffisantes, même si une deuxième vague d'infections nous resterait épargnée. La Chambre de Commerce plaide ainsi pour un arsenal additionnel de mesures à mettre en œuvre à court terme, basé sur le prolongement des aides actuelles pour les entreprises qui ne sont pas autorisées à ouvrir et celles dont l'activité reste très impactée du fait de la crise sanitaire. «Des mesures sectorielles fortes sont nécessaires, pour tenir compte des besoins spécifiques des entreprises en fonction de la durée, de l'envergure et de l'impact de la baisse de l'activité», pointe l'institution qui propose en premier lieu une flexibilisation du chômage partiel jusqu'au retour normal de l'activité et au moins jusque fin

2020. Pour la Chambre de Commerce, il serait important de continuer d'alléger les coûts fixes des entreprises et de soutenir leurs liquidités. La chambre professionnelle propose ainsi par exemple que l'Etat prenne en charge un mois de loyer, les charges de sécurité sociale sur le chômage partiel pour les entreprises qui devraient continuer à y recourir ou une nouvelle aide directe - et conséquente - pour les indépendants.

Elle recommande aussi la restitution des «avances remboursables» seulement lors d'un retour à une «meilleure fortune» ainsi que la réouverture de commerces et de restaurants pouvant mettre en œuvre les restrictions sanitaires. Autre recommandation: la création d'un «Fonds de stabilisation de l'économie» inspiré du «Wirtschaftsstabilisierungsfonds» allemand. Si l'on prend exemple sur le modèle de notre pays voisin, il faudrait réserver jusqu'à deux milliards d'euros supplémentaires pour des crédits additionnels et autant pour des prises de participations directes de l'Etat dans des entrepri-

ses. Ensuite, la Chambre de commerce lance l'idée d'un système de report de pertes en arrière sur deux exercices par exemple (plafonné, limité, encadré) et la créance ainsi existante pourrait être remboursée par l'Etat, augmentant ainsi la liquidité des entreprises.

La création d'un «package» visant le soutien de la consommation dans les secteurs luxembourgeois lourdement touchés est aussi évoquée. Un élément pourrait être la baisse de TVA pour certains secteurs en cette période de crise. Autres idées: exempter de cotisations patronales le premier emploi créé par une très petite entreprise, aligner le régime de sécurité sociale des indépendants sur celui des salariés, revoir la procédure liée aux faillites et créer un «Guichet unique PME», unique interlocuteur pour tous les problèmes que rencontrent les entreprises.

LJ

➔ Plus d'infos: www.cc.lu/relance